

Fonds Fidelity Répartition de revenu

Série O

8 NOVEMBRE 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Fidelity Répartition de revenu - série O (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse sc.francais@fidelity.ca, ou visitez le fidelity.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

CODES DU FONDS	(\$ CA) SF : 989	GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	25 mai 2005	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 SEPTEMBRE 2024	2,085 milliards \$	DISTRIBUTIONS	Revenu net, fin de chaque mois; gains en capital, de mi-décembre à fin décembre
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	0,01 %	PLACEMENT MINIMUM	Négociable

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe de qualité, de titres à revenu fixe à rendement plus élevé et de moindre qualité ainsi que de titres de capitaux propres qui versent des dividendes et d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers.

La composition neutre du Fonds correspond à 30 % de titres de capitaux propres et à 70 % de titres à revenu fixe. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier cette répartition s'il juge que cette mesure produira un meilleur équilibre global entre le risque et le rendement.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 septembre 2024. Les placements du Fonds sont appelés à changer.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

1	Fonds Fidelity Obligations canadiennes Composantes multi-actifs	38,52 %
2	Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Composantes multi-actifs	17,47 %
3	Fonds Fidelity Dividendes Composantes multi-actifs	12,38 %
4	Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres	6,37 %
5	Fonds Fidelity Créances Marchés émergents Composantes multi-actifs - Devises locales	4,53 %
6	Fonds Fidelity indiciel Obligations canadiennes à rendement réel Composantes multi-actifs	4,17 %
7	iShares Comex Gold Trust ETF	3,67 %
8	Fonds Fidelity Immobilier commercial à revenu élevé Composantes multi-actifs	3,22 %
9	Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs	2,95 %
10	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1,41 %

Pourcentage total des 10 principaux placements **94,69 %**

Nombre total de placements **18**

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

PAR TYPE D'ACTIF	%	PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
Actions étrangères	19,58 %	Canada	58,71 %
Actions canadiennes	17,66 %	États-Unis	25,43 %
Obligations de provinces canadiennes	12,77 %	Royaume-Uni	3,06 %
Obligations de sociétés canadiennes	12,73 %	Chine	1,62 %
Obligations fédérales canadiennes	12,03 %	Autres pays et actifs nets	11,18 %
Obligations étrangères	9,89 %		
Obligations américaines à rendement élevé	4,95 %		
Trésorerie	3,32 %		
Obligations d'organismes publics canadiens	2,98 %		
Autres placements et actifs nets	4,09 %		

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

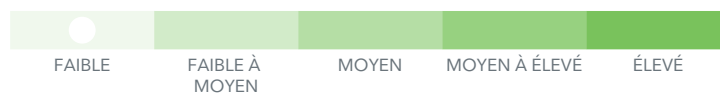
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

APERÇU DU FONDS

Fonds Fidelity Répartition de revenu
Série O

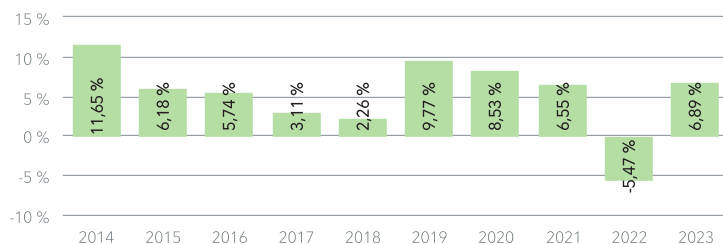


■ QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du Fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Le graphique indique le rendement des parts de série O du Fonds au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 1 des 10 années. Les rendements indiqués et leur variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques associés au Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



■ À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement à moyen terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers
- souhaitent bénéficier d'un potentiel de revenu et de gains en capital

■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série O du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous ne versez aucuns frais de souscription à l'achat ou à la vente des parts de série O du Fonds.

2 FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Au 30 juin 2024, les frais associés au Fonds représentaient 0,05 % de sa valeur, ce qui équivaut à 0,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (EN TANT QUE % DE LA VALEUR DU FONDS)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), et de certains frais d'exploitation (coûts du fonds) du Fonds.	0,01 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,04 %
FRAIS DU FONDS	0,05 %

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série O du Fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	RENDEMENT	3 MOIS SE TERMINANT LE	SI VOUS AVIEZ INVESTI 1 000 \$ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE
Meilleur rendement	8,1 %	31 janvier 2015	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 081 \$
Pire rendement	-5,5 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 945 \$

RENDEMENT MOYEN

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de série O du Fonds il y a 10 ans aurait accumulé 1 733 \$. Cela représente un rendement annuel composé de 5,7 %.

■ UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée sur les parts de série O.

3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Les frais d'opérations à court terme ne s'appliquent pas aux parts vendues dans le cadre d'un programme de fonds de fonds ou d'autres programmes de placement semblables.
Frais de la série O	Vous devrez nous verser directement des frais de gestion négociés (maximum de 0,65 %). Cette série est offerte aux investisseurs institutionnels qui ont conclu avec nous une entente de souscription pour des parts de série O.
Frais pour rachats appréciables	Si vous avez été informé que vous détenez un pourcentage appréciable des titres d'un Fonds, vous serez assujéti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez si vous vendez ou échangez ces parts du Fonds dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant les titres du Fonds. Vous pourriez être assujéti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts si vous omettez de fournir à Fidelity le préavis requis avant d'effectuer un rachat appréciable. Ces frais sont versés au Fonds.

APERÇU DU FONDS

Fonds Fidelity Répartition de revenu

Série O



■ ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

■ POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i.	TÉLÉPHONE :	416 307-5200
483 Bay Street, North Tower	SANS FRAIS :	1 800 263-4077
Suite 300	COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
Toronto (Ontario) M5G 2N7	SITE WEB :	fidelity.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.